

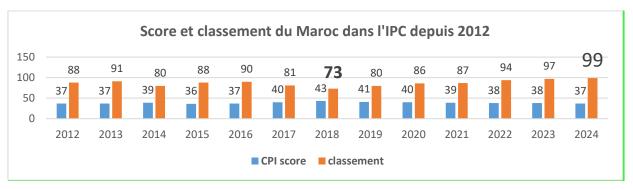
## Communiqué relatif à l'Indice de perception de la corruption en 2024

## Le Maroc continue de s'enliser dans la corruption systémique

Le score moyen de l'Indice de perception de la corruption en 2024 (IPC) est de 43 sur 100. Plus de 120 pays ont eu un score inférieur à 50 sur 100. Ainsi ce sont des milliards de personnes qui souffrent et dont la vie est affectée par les effets de la corruption, de la dilapidation et du détournement de l'argent public.

La corrélation entre la situation de la démocratie et les scores obtenus est évidente : le score moyen des pays pleinement démocratiques est de 73 points, alors que celui des pays autoritaires se situe à 29. L'Etat de santé de la presse et de la société civile affecte aussi les scores de l'IPC. Les pays où la société civile se porte bien ont en moyenne obtenu un score de 70, alors que les pays qui répriment la société civile ont un score moyen de 31.

Les déficits des droits humains et de la démocratie n'ont pas manqué aussi d'affecter la situation du Maroc. En effet, en 2024, le Maroc obtient un score de 37, il perd un point et se classe 99ème perdant deux places par rapport à 2023. On saisit mieux la dégradation de la situation de la corruption dans le pays depuis 2012. Sur une longue période, la corruption garde un caractère endémique et rien de sérieux n'est fait pour la changer! En début de cette période, le Maroc était classé 88ème, il a fluctué à la hausse et à la baisse et son meilleur classement a été enregistré en 2018 (73ème) avec un score de 43. Depuis, il n'a fait que reculer de 5 points et de 26 places entre 2018 et 2024 dans le classement mondial.



Transparency Maroc suit, présente et alerte sur les résultats du Maroc dans les indicateurs mondiaux qui mesurent la situation de la corruption et de la gouvernance depuis la fin des années 90 du  $20^{\rm ème}$  siècle (un quart de siècle). Ces résultats montrent de manière répétitive et confirmative que le Maroc souffre d'une corruption systémique qui nécessite des réformes structurelles sérieuses. Malheureusement ce n'est pas la direction qui est prise pour s'y attaquer, surtout que la volonté politique effective fait défaut.

Des pays à scores élevés, demeurent impliqués dans la propagation de cette pandémie du fait qu'ils accueillent des « paradis fiscaux » et centres financiers, ce qui facilite le blanchiment et assure la protection de l'argent illicite. Il est utile de préciser que l'IPC met l'accent sur le secteur public et ne couvre pas la corruption véhiculée par les transferts internationaux illicites (l'argent blanchi et /ou détourné). L'IPC n'appréhende pas des "hubs dynamiques" dans la gestion de la richesse offshore et de fait sont des espaces à hauts risques de blanchiment.

Pour la 7ème année consécutive, le Danemark a obtenu le score le plus élevé de l'IPC (90) suivi par la Finlande (88) et Singapour (84). Les scores les plus bas, en 2024, sont souvent attribués aux pays qualifiés de fragiles et ceux qui sont en conflits comme le Soudan du Sud (8), la Somalie (9), la Syrie (12), le Liban (13) et le Yémen (13).

Rabat, le 11 février 2025

Le bureau Exécutif